

Adresse de la commune de Salles (Drôme) qui fait part de la fabrication de salpêtre et des dons pour les défenseurs de la patrie, lors de la séance du 2 messidor an II (20 juin 1794)

---

**Citer ce document / Cite this document :**

Adresse de la commune de Salles (Drôme) qui fait part de la fabrication de salpêtre et des dons pour les défenseurs de la patrie, lors de la séance du 2 messidor an II (20 juin 1794). In: Tome XCII - Du 1er messidor au 20 messidor An II (19 juin au 8 juillet 1794) p. 34;

[https://www.persee.fr/doc/arcpa\\_0000-0000\\_1980\\_num\\_92\\_1\\_24891\\_t1\\_0034\\_0000\\_4](https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_1980_num_92_1_24891_t1_0034_0000_4)

---

Fichier pdf généré le 30/03/2022

du ci-devant comte de Brienne, et font des vœux pour que les traîtres subissent le même sort.

Insertion au bulletin (1).

[*Saint-Léger-sous-Brienne, 25 flor. II. Au présid. de la Conv.*] (2).

« Citoyen président,

La Commune de St Leger ainsi que toutes les Communes des environs de Brienne a envoyé une adresse à la Convention pour la prier de faire rendre justice au ci-devant Comte de brienne nous remercions la Convention d'avoir rempli les vues de la Commune puisqu'elle a fait punir celui que nous croyons innocent mais qui s'est trouvé coupable. Puisse tous les traîtres périr Comme lui pour que la Convention libre dans sa marche puisse parvenir plus rapidement à nous donner la paix et le bonheur. S. et F. »

JOLLY (*maire*), CONAUVILLE (?), (*off. mun.*), MOREAU, LE MAIRE, BLUZ (?), LOIRES (?), LE GRAND, GRELON (*secrét. greffier*), PETIO (?) [et 2 signatures illisibles].

P.c. c. A. BRUNO (*présid.*), MAURAU, LAVERGNE, H. ANTOINE, DELAISTRE, MAIRE (*secrét.*).

#### 4

Les laboureurs de la petite commune de Salles, département de la Drôme, félicitent la Convention sur ses travaux. S'ils ne savent pas faire des phrases, disent-ils, ils savent bien fabriquer le salpêtre. 300 livres de cette matière précieuse sont sorties de leurs mains. Ils ont remis au chef-lieu de leur district 24 chemises neuves et 4 livres de charpie pour les défenseurs de la patrie.

Mention honorable, insertion au bulletin (3).

[*Salles, 22 flor. II*] (4).

« Vous présente sont vœux sont énergie pour une révolution qui est votre ouvrage; elle le soutiendra et ses auteurs jusqueau dernier soupir. Sy elle ygnore l'art d'écrire, elle a su faire 300 livres de salpêtre et continue dans faire pour exterminer les ennemis du d'hors, pendent que restant ferme à votre poste, vous achèverés d'anéantir ceux du dedans. Nous avons remis à notre chef lieu de district 24 chemises neuves pour nos braves frères d'armes de même que quatre livres charpy, ayant abatu le fanatisme et dédié notre cy devant église en temple de la raison ».

GOURJON, VERGIER, L. GOURJON, ELLY, SAUVETOR, SIBOUD.

(1) P.V., XL, 31.

(2) C 308, pl. 1196, p. 11.

(3) P.V., XL, 31. B<sup>in</sup>, 4 mess. (1<sup>er</sup> suppl<sup>t</sup>); *Ann. patr.*, n° DXXXVI; *J. Lois*, n° 630.

(4) C 308, pl. 1188, p. 10.

#### 5

La société populaire de Vertus, département de la Marne, félicite la Convention sur ses travaux et sa surveillance. Indignés des complots tramés contre la représentation nationale, les citoyens de cette commune préparent sans relâche leur portion de la foudre qui doit anéantir tous les ennemis de la liberté; ils ont déjà remis 755 livres d'excellent salpêtre à la commission de Châlons, et ont offert à nos défenseurs tout le linge dont ils ont pu disposer.

Mention honorable, insertion au bulletin (1).

[*Vertus, s.d.*] (2).

« Citoyens Législateurs

« Tandis que vous etes sans cesse occupés de notre bonheur commun; du soin de nous procurer une paix honorable, par la défance de nos feroces ennemis; de la régénération des mœurs, de la destruction du fanatisme; de la punition des traîtres, des conspirateurs, et des sangsues de la Republique; notre société régénérée, S'empresse de vous annoncer, qu'en secondant autant qu'il est en eux, vos glorieux et infatigables traveaux, les citoyens de cette commune, le sont a extraire journellement, et sans interruption, de leur propre habitation, leur portion de foudre propre a exterminer les satelites des monstres coalisés. Deja 755 liv. d'exelent salpêtre, viennent d'être delivrés de leur part à la commission de Chalons, qui l'a reçu avec éloge: nous continuons citoyens, representans, notre travail a ce sujet, sans pour cela négliger nos cultures précieuses; et bientôt une nouvelle fourniture de ce genre suivra la premiere.

Ce n'étoit pas assez pour nous. Il falloit aussi songer aux moyens de cicatrizer les nobles blessures de nos freres armés qui combattent si vaillamment pour notre liberté. Et c'est pour y arriver que chacun de nous et de nos concitoyens, sans exception, s'empresse de déposer en ce moment cy, la portion de linge dont il peut disposer, et dont l'envoy va egalemant etre fait a notre district.

Indignés des affreux complots dont nos législateurs ont pensé etre victimes, la société n'a pas mis moins d'empressement a exprimer ses sentiments de douleur d'indignation et de reconnaissance a cet egard, par une adresse particuliere, mise icy, a la poste, des le 7 germinal dernier, réitérée le 15. Elle avoit proffité de ce dernier envoye, pour adresser a la Convention Nationale son procès verbal du 10, concernant l'inauguration du temple de la Raison, et de la fête par elle célébrée a cette occasion avec tous ses concitoyens; aucune mention n'a encore été faite à ce sujet; peut etre la malveillance a telle soustrait les paquets contenant ces adresses! Mais elle espere que celle cy aura un sort plus heureux!

Salut, union et fraternité ».

LALIRE (*présid.*), CHAMPCON (*secrét.*), MOREAU (*secrét.*).

(1) P.V., XL, 31.

(2) C 309, pl. 1202, p. 14.